



25^e

alptis

rencontre annuelle des adhérents

PARIS
maison de la chimie
7 et 8
octobre 2000

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2000

Rapport moral

Alptis est plus que jamais au cœur des mouvements qui agitent le domaine de l'assurance santé et de la prévoyance, mais aussi des technologies nouvelles qui modifient la nature des relations entre les organismes de prévoyance et ceux qui ont recours à leurs services. Notre ambition est en effet de poursuivre une croissance forte tout en restant indépendants.

Spécialiste, indépendant, associatif... les atouts d'Alptis

Mais alors que mutuelles, compagnies d'assurance, organismes de retraite et, désormais, banques et grandes surfaces rivalisent de promesses et de publicités, notre premier souci est de continuer à donner à nos adhérents les garanties et les services qui correspondent vraiment à leurs besoins, avec le rapport qualité-prix que seul peut leur garantir un organisme créé par eux et dirigé par eux, sans recherche de profit.

Nos atouts, c'est d'abord d'être l'un des meilleurs spécialistes en France de la complémentaire santé et de la prévoyance des petits entrepreneurs et de leurs salariés. Notre croissance passée comme votre fidélité en sont le témoignage.

C'est aussi d'être indépendants des organismes d'assurance, car nous pouvons ainsi, grâce à notre taille, faire pression sur eux pour que l'évolution des tarifs de nos garanties demeure très raisonnable. Cela a encore été le cas pour l'année 2000, en dépit de la contribution nouvelle de 1,75% imposée par les pouvoirs publics aux complémentaires santé pour financer la couverture maladie universelle (CMU).

C'est enfin de pouvoir compter sur la participation active de nos adhérents, rassemblés dans nos assemblées générales, nos commissions, nos 60 comités départementaux d'animation, pour faire évoluer nos garanties, développer notre notoriété, surveiller la qualité de nos services et de notre gestion.

Le baromètre de satisfaction des adhérents

Chaque semestre, un échantillon représentatif de 600 adhérents est interrogé par téléphone pour mesurer votre satisfaction dans 7 domaines (voir ci dessous). 56 questions détaillées permettent de préciser les points à améliorer.

Résultats du baromètre d'avril 2000 :

Satisfaction globale

93%

octobre 1999 : 93%
avril 1999 : 94%

Satisfaction par domaines

- Contrats et suivi

(garanties, tarifs, information, adaptation)

88,4%

- Formalités d'adhésion

(délais, exactitude, conseils)

97,9%

- Avis d'échéance

(clarté, modalités de règlement)

95,5%

- Prestations santé

(délais, clarté des relevés, tiers-payant, prises en charge)

93,3%

- Prestations prévoyance

(informations, délais)

85,3%

- Relations par courrier

(rapidité et qualité des réponses)

87,7%

- Accueil téléphonique

(attente, disponibilité, efficacité)

90,7%

Alptis et ses adhérents

Toute cette dernière année, nous avons été très attentifs à la situation de nos adhérents qui, en raison de revenus très faibles, sont devenus bénéficiaires de la CMU gratuite, mise en place par les pouvoirs publics et gérée par les caisses d'assurance-maladie. Nous avons pris des dispositions pour qu'ils restent cependant membres de notre association : ils pourront ainsi retrouver facilement leurs garanties d'origine lorsqu'ils cesseront de bénéficier de la CMU.

Vous savez sans doute, parce que nous en avons parlé abondamment dans *J'ai choisi Alptis*, le journal bi-annuel de notre association, que tous les titulaires de nos garanties médico-chirurgicales ont droit à nos Services Plus : une assistance santé et vie quotidienne qui ne fait pas double emploi avec vos assurances voyages, auto ou habitation, et qui peut rendre bien des services en cas de maladie ou d'hospitalisation.

Nous insistons également auprès de vous sur la nécessaire garantie des "risques lourds" : tout le monde dispose aujourd'hui d'une complémentaire maladie ; mais beaucoup ne pensent pas aux conséquences financières d'un arrêt de travail, ou pis, d'un décès en période d'activité. Ils négligent de s'en prémunir, alors que les régimes de base ne couvrent ces risques que de façon très insuffisante. Nous observons cependant que nos régimes de prévoyance connaissent désormais un développement important auprès des artisans, des commerçants et des membres des professions libérales.

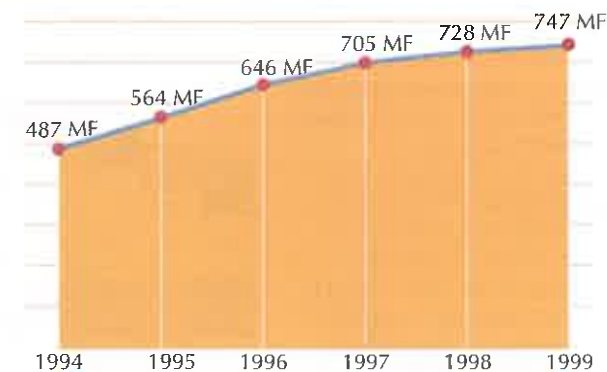
L'année dernière, nous vous avions signalé la mise en service par Alptis-Gestion d'un nouveau système informatique, et nous avons demandé à ceux d'entre vous qui avaient subi quelques désagréments de démarrage de bien vouloir les excuser. Vous recevez aujourd'hui des avis d'échéance et des relevés de remboursements plus complets, plus clairs et plus précis. Et nos équipes continuent à travailler pour mieux répondre à vos demandes, enrichir votre information sur vos contrats, améliorer encore la qualité et l'efficacité de notre gestion.

A suivre page 5

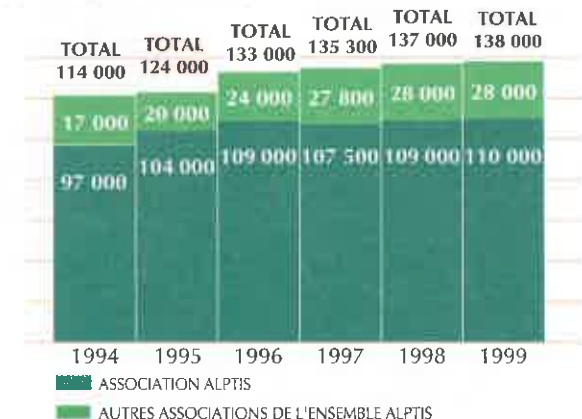
1- Pour joindre Alptis Assistance Santé :
01 49 93 81 52, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

LES RÉSULTATS

• Les encaissements Cotisations Ensemble Alptis



• Progression du nombre des adhérents Ensemble Alptis



Association et participation

Toutes les structures participatives d'Alptis sont composées d'adhérents bénévoles, venant de tous les horizons professionnels ou géographiques. Ils sont épaulés par les techniciens de la filiale Alptis Gestion.

L'assemblée générale

Une fois par an, les adhérents font le point sur le fonctionnement, l'activité, le développement et les comptes d'Alptis.

Le conseil d'administration

Réuni tous les deux mois environ, il pilote Alptis et fixe les orientations pour les garanties, les cotisations, le développement...

Les cinq commissions (financière, technique, qualité, sociale, animation)

Selon leur attribution, elles contrôlent la gestion, proposent des aménagements de garanties, veillent à la qualité des produits et des services, gèrent l'aide aux adhérents en difficulté, animent la vie associative. Elles se réunissent tous les trimestres.

Les 60 comités locaux

Actifs dans la plupart des départements, ils contribuent à la notoriété et au développement d'Alptis (contact avec les organismes professionnels, organisations de conférences, auxquelles, notamment, les adhérents de la région sont invités...). Ils représentent, pour tous les adhérents, un lien direct avec l'association Alptis.

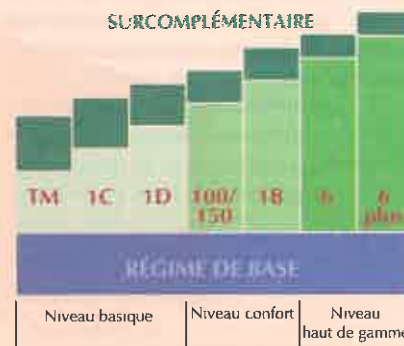
Les avantages d'un spécialiste

- Une gamme très complète
- Un excellent rapport qualité-prix
- Des coûts de gestion très serrés

Les assurances santé Alptis

Basique, confort ou haut de gamme, toutes les garanties santé d'Alptis bénéficient du remboursement sous 48 heures, du tiers-payant en pharmacie, de la prise en charge hospitalière immédiate et des Services Plus : Assistance Santé 24 heures sur 24 ; exonération, pendant 2 ans, des cotisations pour les ayants droit, en cas de décès accidentel de l'adhérent ; aide au financement de la cotisation en cas de chômage.

Des garanties additionnelles s'ajoutent aux complémentaires Alptis pour plus de remboursement (Surcomplémentaire) ou plus de confort (Complémentaire Hospitalisation et Allocation Hospitalière).



La gamme santé d'Alptis

Alptis répond à tous les cas de figure : travailleurs non salariés ou salariés, régime d'Alsace-Moselle ou d'Outre-Mer, exploitants agricoles, non assujettis, expatriés.

Les assurances prévoyance Alptis

- **Des régimes complets** de prévoyance couvrant à la fois le décès, l'incapacité temporaire et l'invalidité. Ils sont adaptés aux risques et à la couverture de base des professionnels : professions libérales, artisans, commerçants, exploitants agricoles, salariés.
- **Des garanties tous publics pour couvrir des risques spécifiques** : Frais Généraux, accidents liés au sport, dépendance...
- **Une gamme complète de garanties décès** : temporaire décès toutes causes, Rente au Conjoint, Rente Education, Allocation Obsèques...
- **Des garanties pour assurer ses emprunts.**

Les avantages de l'indépendance

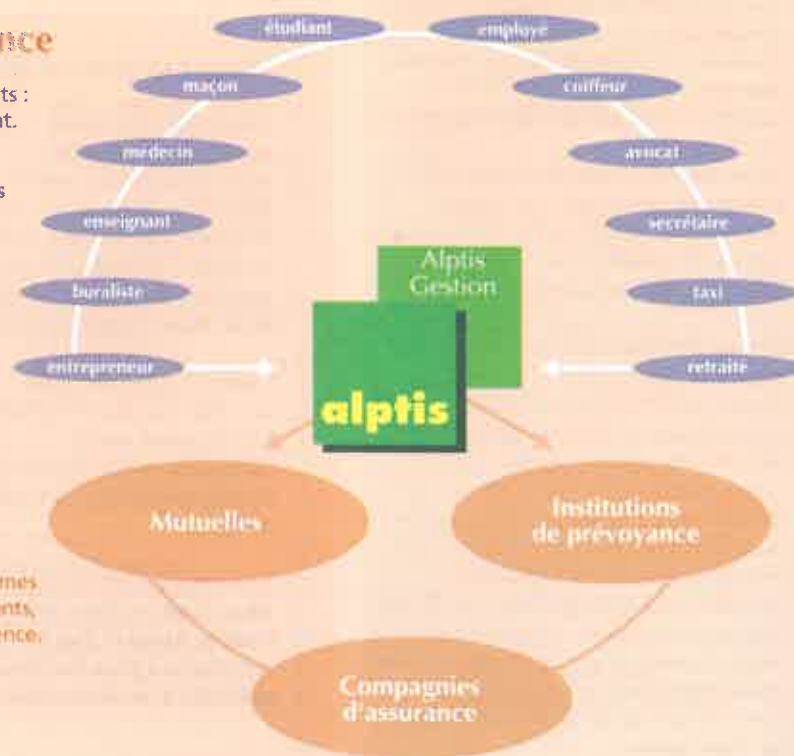
Alptis appartient à ses adhérents : ce sont leurs intérêts qui priment.

Les assurés adhèrent à l'association Alptis et à un contrat d'assurance de groupe.

Alptis Gestion, filiale à 99,6 % de l'association Alptis gère les contrats des adhérents (souscriptions, cotisations, prestations...).

L'association Alptis couvre ses adhérents en souscrivant des contrats d'assurance de groupe auprès de divers organismes.

Alptis est indépendante des organismes d'assurance : pour mieux protéger ses adhérents, elle fait librement jouer la concurrence.



Nouvelles garanties, nouveaux partenaires...

Notre croissance a été modeste en 1999, année de transition en raison de la mise en service de notre nouvelle informatique. Mais nous sommes déjà mobilisés sur de nouveaux projets : une nouvelle garantie innovante, Calibris Santé, de nouveaux contrats en préparation en prévoyance, l'amélioration continue de nos services et de notre accueil, malgré les bons résultats de notre baromètre semestriel de satisfaction.

Vous savez que de plus en plus d'employeurs imposent une complémentaire à leurs salariés. C'est pourquoi nous avons mis au point depuis plusieurs années des contrats collectifs, que vous pouvez proposer à votre entreprise, si vous êtes salarié, à vos collaborateurs ou aux confrères de votre syndicat professionnel, si vous êtes entrepreneur. Le conseil d'administration souhaite d'ailleurs pouvoir s'appuyer sur vous tous pour créer des opportunités de contacts avec des organismes professionnels ou des groupements, afin de mettre au point avec eux des contrats collectifs adaptés à leurs besoins.

Preuve de notre dynamisme et de notre compétence dans ce domaine, l'Ensemble Alptis vient d'ailleurs d'être rejoint par une association spécialisée dans la prévoyance des entreprises, l'APSL, qui lui a confié la gestion des contrats de ses 400 entreprises adhérentes et de leurs 5 000 salariés.

Plus que jamais, nous voulons ainsi prouver avec vous que la formule Alptis, faite d'indépendance, de professionnalisme, fondée sur une organisation conçue exclusivement dans l'intérêt des adhérents et contrôlée par eux, que cette formule est celle qui permet le mieux de satisfaire la confiance que chacun doit avoir dans son organisme de prévoyance.

Le conseil d'administration

Assemblée générale

Questions à l'assemblée générale

Tout adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'assemblée générale doit le faire par écrit avant le 22 septembre 2000. Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'assemblée.

Le conseil d'administration

Jean-Paul Alary, Castres, imprimeur - **Denise Baudry**, Saint-Malo, avocat en retraite - **Gérard Bertrand**, Nice, prothésiste dentaire - **Loïc Bertrou**, Carcassonne, médecin - **Gilbert Bianchi**, Marseille, kinésithérapeute - **Eric Blanchot**, Saint-Brieuc, chirurgien-dentiste - **Bernard Bonnin**, Tours, expert-comptable - **Guy Broermann**, Fabregues, menuisier en retraite - **Henri Chavot**, Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute - **Jean-François Chevallier**, Chamonix, architecte - **Bernard Chuzeville**, Lyon, opticien en retraite - **Jean-François Clément**, Lyon, avocat - **Georges Coudert**, Lyon, géomètre expert - **Bernard Crouzoulon**, Sainte-Foy-lès-Lyon, expert-comptable - **Francis Dupont**, Faches-Thumesnil, avocat - **Alain Geniteau**, Brest, avocat - **Patrice Giroud**, Grenoble, avocat - **Nicole Goudard**, Villeurbanne, expert-comptable - **François Laurent**, Grignon, conseil en habitation - **Hélène Leiser**, Bazas, sans profession - **Christian Mathon**, Valence, employé de banque - **Denise Mereaud-Brossard**, Jonage, pharmacienne - **Marie Paule Veit**, Bouxwiller, comptable - **Georges Vuitton**, Lyon, agent immobilier en retraite.

Renouvellement du conseil d'administration

Six sièges sont à renouveler. Ceux de : **Loïc Bertrou**, **Bernard Chuzeville**, **Patrice Giroud**, **Nicole Goudard**, **François Laurent** et **Georges Vuitton**

Les modalités de candidature au conseil d'administration

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts. Il stipule notamment que : «...les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres depuis un an au moins... n'étant ni les salariés, ni les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite... Elles doivent être déposées au siège de l'association vingt jours au moins avant l'assemblée générale...», soit avant le 18 septembre 2000.

Ordre du jour

de l'assemblée générale statutaire

1. Election de la commission de contrôle du scrutin.
2. Debat sur le rapport moral et d'activité.
3. Renouvellement du conseil d'administration.
4. Présentation du rapport financier et des rapports de la commission de contrôle financier et du commissaire aux comptes.
5. Mise aux voix du rapport moral, du rapport financier, et fixation de la cotisation d'association pour 2001.
6. Réponse aux questions posées par écrit.
7. Désignation de la commission de contrôle financier.

Comptes et bilans

Association Alptis

COMPTE DE RÉSULTAT	1997	1998	1999
Produits			
Cotisations d'association	12 469	11 950	13 099
Droits d'entrée	959	826	759
Autres produits	564	479	610
Total	13 992	13 255	14 468
Charges			
Charges externes	12 067	11 312	10 615
Impôts et taxes	181	231	239
Salaires et charges	2 633	2 935	2 864
Amortissements	57	60	59
Total	14 938	14 538	13 777
Résultat d'exploitation	-946	-1 283	691
Produits financiers	826	654	542
Charges financières			
Résultat financier	826	654	542
Quote-part SCI	449	367	677
Résultat courant	329	-262	1 910
Produits exceptionnels	30	700	96
Charges exceptionnelles	58	207	1 570
Résultat exceptionnel	-28	493	-1 474
Intéressement	69	86	67
Impôt sur les sociétés	167	88	198
Excédent	65	57	171

BILAN	1997	1998	1999
Actif			
Immobilisations incorporelles	10	11	6
Immobilisations corporelles	194	160	116
Immobilisations financières	22 141	22 540	23 324
Créances	67	358	215
Disponibilités	22 149	19 945	20 469
Comptes de régularisation	1 443	1 551	1 693
Total	46 004	44 565	45 823
Passif			
Fonds social	34 000	34 000	39 411
Fonds de secours	1 702	1 375	400
Autres réserves	2 408	2 473	
Excédent exercice	65	57	171
Provisions	1 562	965	5
Dettes	6 110	5 695	5 686
Comptes de régularisation	157		150
TOTAL	46 004	44 565	45 823

Cotisations d'association 2001

	Cotisation annuelle	Par semestre	Par trimestre	Par mois
Sans medico	72 F (10,98 €)	36 F (5,49 €)	18 F (2,74 €)	6 F (0,91 €)
Avec medico				
Isolés et groupes ouverts	192 F (29,27 €)	96 F (14,64 €)	48 F (7,32 €)	16 F (2,44 €)
1 ^{er} niveau	120 F (18,29 €)	60 F (9,15 €)	30 F (4,57 €)	10 F (1,52 €)
Etudiants	64 F (9,76 €)		16 F (2,44 €)	
Droit d'entrée	75 F (11,43 €)			

Cotisations et droit d'entrée inchangés par rapport à 2000.
Montants en euros à titre indicatif.

Groupe Alptis

COMPTE DE RÉSULTAT	1997	1998	1999
Produits			
Cotisations d'association	12 468	11 950	13 099
Droits d'entrée	959	826	759
Commissions brutes	135 483	141 709	142 649
Loyers	68	64	104
Autres produits	697	891	1 073
Transfert de charges	2 579	3 201	392
Total	152 254	158 641	158 076
Charges			
Salaires et charges	43 019	46 654	45 391
Amortissements	5 090	6 682	9 198
Impôts et taxes	5 870	6 935	6 054
Autres charges d'exploitation	91 326	92 838	94 008
Total	145 305	153 109	154 651
Résultat d'exploitation	6 949	5 532	3 425
Produits financiers	5 634	4 147	5 540
Charges financières	1 467	479	377
Résultat financier	4 167	3 668	5 163
Résultat courant	11 116	9 200	8 588
Produits exceptionnels	2 740	5 268	5 420
Charges exceptionnelles	5 436	2 561	3 092
Résultat exceptionnel	-2 696	2 707	2 328
Participation des salariés	714	935	708
Impôt sur les bénéfices	3 431	3 978	3 791
Excédent	4 275	6 994	6 417

BILAN	1997	1998	1999
Actif			
Actif immobilisé	46 519	49 350	44 876
Actif circulant	125 006	139 158	114 428
Comptes de régularisation	9 633	9 475	6 498
Total	181 158	197 983	165 802
Passif			
Fonds social	34 000	34 000	39 411
Fonds de secours	1 702	1 376	400
Reserve plus value long terme	2 026	2 026	
Excédent exercice	4 257	6 962	6 383
Reserve de consolidation	35 181	39 665	46 558
Réserves diverses	382	447	
Provisions	15 452	13 255	8 000
Dettes	87 119	100 003	63 600
Comptes de régularisation	821		1 219
Intérêts minoritaires	218	249	231
TOTAL	181 158	197 983	165 802

Rapport financier

ASSOCIATION ALPTIS

Les comptes de 1999 qui vous sont présentés ont été établis pour la dernière fois cette année par l'application de méthodes identiques à celles des exercices précédents.

En effet, l'administration fiscale vient de nous faire savoir qu'en raison des nouvelles dispositions applicables aux associations, Alptis sera assujettie à compter du 1^{er} janvier 2000 aux impôts dits « commerciaux », et notamment à l'impôt sur les sociétés et à la taxe professionnelle.

En raison de ces éléments nouveaux, nous allons devoir modifier le bilan et le compte de résultat de l'exercice 1999 qui vous sont présentés ci-contre, car ils serviront de base à l'appréciation de l'administration fiscale à compter du 01.01.2000.

Des études sont en cours à cet effet, pour déterminer la valeur à ce jour des éléments d'actif. Le bilan et le compte de résultat 1999 seront réévalués en fonction de ces estimations.

Ce sont ces comptes réévalués qui seront soumis à l'assemblée générale pour approbation.

Compte de résultat

La concurrence sur le marché de la santé devient très vive, et la croissance de l'association est moindre qu'au cours des

exercices antérieurs. L'accroissement des produits de l'exercice est dû pour une part importante à l'ajustement des cotisations.

Les charges externes ont été maîtrisées et ajustées aux recettes de l'exercice afin que le résultat d'exploitation soit positif.

Les charges exceptionnelles comprennent une dotation de 1 000 000 F, qui est incluse au bilan dans le fonds social, dans le but de faire face en 2000 et en 2001 aux frais de passage à l'euro, ainsi qu'une dotation de 400 000 F pour le fonds de secours.

Le résultat qui vous est communiqué sera augmenté des réévaluations d'actifs déterminées par les expertises en cours.

Nous demanderons à l'assemblée générale d'affecter ce résultat au fonds social.

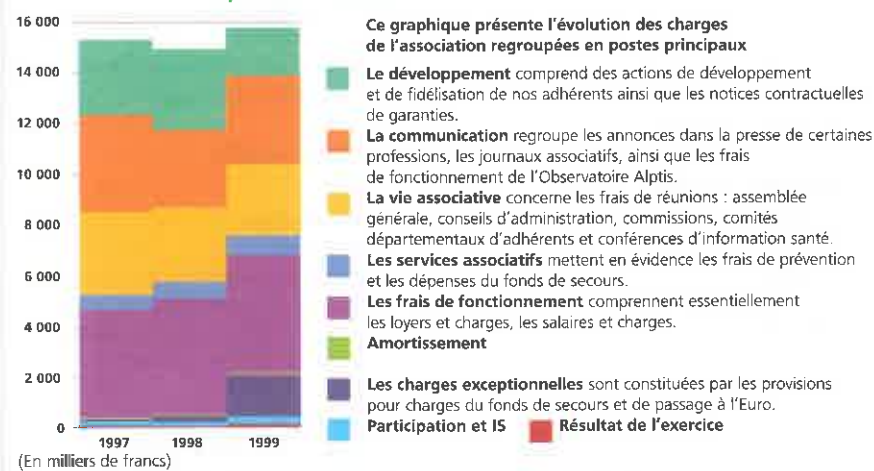
Bilan

Les immobilisations financières représentent la participation de l'association tant au capital d'Alptis Gestion qu'à celui des sociétés civiles immobilières propriétaires de l'immeuble du siège social à Lyon et des bureaux de Paris. Ce sont surtout ces postes qui vont faire l'objet d'une réestimation, car à ce jour ils sont comptabilisés en valeur d'acquisition.

D'ores et déjà, les réserves, les provisions et l'excédent du fonds de secours ont été intégrés dans le fonds social, qui inclut également l'affectation du résultat de 1998.

ASSOCIATION ALPTIS

Evolution du compte de résultat



Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 1999

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :
- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils vous sont présentés,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en

œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

GROUPE ALPTIS

Les tableaux « Groupe Alptis » regroupent les comptes de l'association Alptis, de sa filiale Alptis Gestion et des sociétés civiles immobilières, afin de mettre en évidence la gestion du groupe.

Pour établir ces tableaux, les éléments réciproques tant en produits qu'en charges ont été éliminés.

Compte de résultat

Les produits sont constitués principalement des commissions versées à Alptis Gestion par les compagnies d'assurance.

Le total des produits est en baisse en raison d'une forte diminution du poste transfert de charges lié aux dépenses d'investissements. Par contre, les produits liés à l'exploitation de l'entreprise sont en accroissement.

La masse salariale a légèrement diminué : en 1998, la mise en place par Alptis Gestion du nouveau système informatique avait demandé un surcroît de main d'œuvre ; en 1999, la situation s'est normalisée.

Le total des charges, autres que les salaires et hors amortissements, a augmenté de 0,30%. Les produits financiers avaient diminué en 1998 car une partie des capitaux avait été utilisée pour permettre à la SCI Alptis Immobilier de rembourser un emprunt par anticipation.

Le résultat exceptionnel provient de reprises et constitutions de provisions.

Bilan

L'actif immobilisé comprend les immeubles et le matériel d'Alptis Gestion.

Le passif fait ressortir les capitaux propres au groupe ainsi que l'endettement total.

Le poste « Intérêts minoritaires » comprend la valeur des parts souscrites par les actionnaires autres que l'association Alptis et leur droit dans les bénéfices et réserves d'Alptis Gestion.

Le bilan consolidé remis à l'assemblée générale tiendra compte des réévaluations du bilan de l'association Alptis.

Nicole Goudard

Trésorière

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 10 mai 2000

Daniel Gin hac

Commissaire aux comptes

Le programme

Samedi 7 octobre



A partir de 11 h 00 :

Accueil des congressistes à la Maison de la Chimie. Remise des documents, hébergement, dépôt des bagages, vestiaire, émargement des pouvoirs.

11 h 30 à 13 h 30 :

Buffet d'accueil.

14 h 00 :

Ouverture du congrès.

14 h 15 à 15 h 45 :

Conférence débat et table ronde : *La prévention.*

15 h 45 à 16 h 15 :

Pause.

16 h 15 à 17 h 45 :

Ateliers.

18 h 00 :

Départ pour les hôtels.

20 h 00 :

Départ des hôtels pour les Pavillons de Bercy.

21 h 00 :

Dîner aux Pavillons de Bercy.

23 h 30 :

Retour aux hôtels.

Dimanche 8 octobre

10 h 00 à 11 h 15 :

Assemblée générale statutaire.

11 h 15 à 12 h 00 :

Compte rendu des ateliers.

12 h 00 à 12 h 30 :

La nouvelle image d'Alptis.
Clôture du congrès.

13 h 00 :

Déjeuner de clôture.

15 h 00 :

Départ des congressistes.

Le lieu

Accueil, assemblée générale, débat, ateliers :

Maison de la Chimie

28 bis rue Saint-Dominique

75007 Paris

Tél. : 01 40 62 27 00

Fax : 01 47 05 15 33

Le programme complet et toutes les adresses se trouvent dans le document «Programme et coupon de réservation» joint à cet envoi.

Les ateliers

Atelier A

Alptis et les nouvelles technologies de l'information

Les nouvelles technologies de l'information modifient profondément les possibilités de relations entre Alptis et ses adhérents : qu'en attendent-ils ?

Atelier B

Les garanties dépendance : où allons-nous ?

Atelier C

Une conférence d'information "clé en mains" : la santé bucco-dentaire.

Atelier D

Pour animer notre vie associative : de nouveaux dispositifs
Des responsabilités nouvelles pour les animateurs des commissions et des comités d'adhérents bénévoles qui font vivre l'association.

Atelier E

Libre expression

Tous les sujets non traités dans les autres ateliers peuvent être abordés dans celui-ci.

La table ronde

La prévention

Expert invité :

Docteur François Baudier,
Directeur de la prévention à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Quelle est la place de la prévention dans la gestion de la santé par les organismes de protection sociale et dans la politique de santé publique en France ? Notre invité, le Docteur François Baudier, répondra à ces questions.

Il comparera aussi la prévention en France et dans d'autres pays industrialisés. Le rôle d'Alptis dans ce domaine sera abordé au cours de la table ronde qui suivra cette intervention.